



Compte-rendu citoyen de l'assemblée publique du conseil municipal de Saint-Marc-sur-Richelieu

tenue le 14 mai 2019

Avertissement : Ce compte-rendu a été rédigé à partir de notes prises par des citoyens présents à l'assemblée. Des vérifications ont été faites auprès de ces sources mais il est toujours possible que se glissent quelques imprécisions. Pour simplification, les deux périodes de questions des citoyens sont rapportées à la fin du compte-rendu. On trouvera à la fin du compte-rendu la liste et l'explication des sigles utilisés.

- 1 Pour le contenu formel de l'assemblée du conseil municipal, étant donné le délai mis à en rédiger le compte-rendu citoyen, nous vous référons au résumé présenté par le Maire dans l'édition du mois de mai du Saint-Marc...Quoi?. Nous nous limiterons à résumer le tour de table des élus et les questions et réponses des citoyens. Signalons que l'assemblée était présidée par la pro-maire, Mme Ève-Marie Grenon.
- 2 Tour de table des élus
 - 2.1 L'organisation de la traditionnelle soirée d'accueil des nouveaux arrivants a été temporairement abandonnée cette année à cause du trop petit nombre de participants lors des dernières années.
 - 2.2 Le MTQ attend la fin de la période du dégel avant d'entreprendre les travaux de stabilisation de la berge à la sortie du village (en direction de Beloeil).
 - 2.3 Le niveau de la rivière est encore élevé. Aucune crainte immédiate d'inondation, mais le conseil demeure vigilant et reçoit quotidiennement des informations de la Sécurité publique du Québec.
 - 2.4 La municipalité distribuera des plants d'arbres à l'occasion de l'échange de vivaces organisé par la Société d'horticulture de Saint-Marc-sur-Richelieu le 26 mai prochain.
 - 2.5 Beaucoup d'inscriptions ont déjà été enregistrées pour le Défi saint-marcois.
 - 2.6 Le plan d'action MADA sera adopté officiellement par la municipalité.
- 3 En réponse à une question posée lors de l'assemblée d'avril, la directrice générale de la municipalité informe les citoyens présents que le déneigement du Rang Saint-Joseph a coûté *en moyenne* 2477 \$ pour les quatre dernières années.

4 Questions des citoyens présents :

- 4.1 À une citoyenne qui réitère sa demande de signaler en bord des routes rurales les numéros civiques des résidences afin d'en faciliter la visibilité pour les automobilistes, la présidente répond que ce point sera abordé lors d'un prochain caucus des élus.
- 4.2 À une question au sujet de la programmation des radars détecteurs de vitesse qui indiquent « DANGER » dès le dépassement d'un km/h la limite demandée, on répond qu'aucune autre option n'est disponible...
- 4.3 Un citoyen s'inquiète de l'inaction du CCE depuis le départ en décembre du technicien en environnement qui en assurait la coordination. Il demande aux conseillers qui y représentent le conseil municipal de mettre plus activement la main à la pâte et de voir à sa réactivation. On lui répond que cette responsabilité incombe au président du CCE. (Incidentement, ce dernier a convoqué une rencontre du comité pour le 17 juin prochain.)
- 4.4 Un citoyen suggère de réaménager l'accès à la salle municipale à partir du stationnement. Actuellement la porte d'entrée principale s'ouvre « en pleine face » des arrivants, ce qui rend difficile l'entrée de groupes ou l'introduction de colis ou autres marchandises. Les conseillers ne manifestent aucun intérêt pour cette question.
- 4.5 On revient sur une question posée le mois dernier à propos du manque de consultation dans le cadre du projet du Vélo-parc. Bien qu'effectivement une assemblée *d'information* ait été tenue, le projet avait été mis sur pied sur l'initiative de membres du conseil sans *consultation* préalable pour savoir si les Saint-Marcois ressentaient le besoin d'une telle installation. Il reste que le projet est très intéressant et répondra à un besoin mais qu'un processus plus inclusif des citoyens aurait été souhaitable.

Liste des sigles utilisés :

AIBR :	Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu
CCE :	Comité consultatif en environnement (comité municipal)
CCI :	Comité consultatif d'initiatives et de tourisme (comité municipal)
CCL :	Comité consultatif en loisirs (comité municipal)
CCU :	Comité consultatif d'urbanisme (comité municipal)
CLD :	Centre local de développement (organisme régional)
COMBEQ :	Corporation des officiers municipaux et en environnement du Québec
COVABAR :	Comité de concertation et de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu
CRE :	Conseil régional de l'environnement (organisme régional)
FARR :	Fonds d'appui au rayonnement des régions (programme du gouvernement du Québec)

FQM : Fédération québécoise des municipalités

GES : Gaz à effet de serre

MADA : Municipalité amie des aînés

MAMH : Ministère des affaires municipales et de l'habitation

MTQ : Ministère du transport du Québec

PMAD : Plan métropolitain d'aménagement et de développement

SEMECS : Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud (Usine de biométhanisation des résidus organiques)

SQ : Sûreté du Québec

SSI : Service de sécurité et incendies (organisme municipal)

PIIA : Plan d'intégration et d'implantation architecturale

TECQ : Taxe sur l'essence et contribution du Québec

UMQ : Union des municipalités du Québec